Formation professionnelle et continue

Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien

Courtemelon 5
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

ECOLE DE CHEFS D'EXPLOITATION ARC JURASSIEN :

Brevet fédéral d'agriculteur – Maîtrise fédérale agricole : offre 2026 - 2027

L'Ecole de chefs d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE ArcJU), organisée par la FRI à Courtemelon et Loveresse, en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier, dispense les cours préparatoires requis pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur, puis de la maîtrise fédérale agricole. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Le chef ou la cheffe d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et gère son entreprise, il ou elle conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes.

Le chef ou la cheffe d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance.

Les cours de l'ECE ArcJU s'adressent aux agriculteurs·trices du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Selon la provenance des participant·e·s, les cours seront dispensés à Cernier, Courtemelon et Loveresse, entre septembre 2024 et juin 2025, à raison d'un à deux jours par semaine. Le tableau présenté au verso mentionne la liste des modules proposés pour 2026-2027. Le solde des modules disponibles seront proposés en 2027-2028. L'offre globale 2026-2028, ainsi que l'horaire 2026-2027 figurent sur le site internet www.frij.ch.

Les personnes intéressées sont invitées à participer à l'une des séances d'information suivantes :

Lundi 15 juin 2026, 20h00, FRI, Courtemelon / Mardi 16 juin 2026, 20h00, CPNE-TN, Cernier

De plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Les inscriptions aux cours 2026-2026 peuvent se faire à l'aide du coupon ci-dessous **jusqu'au 31 août 2026**.

Renseignements : www.frij.ch
Pierre-André Odiet, FRI, Courtemelon, 032 545 56 63, pierre-andre.odiet@frij.ch

---------- A retourner, jusqu'au 31 août 2026, à : ----------
Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon 5, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Né le : _____

Adresse : _____ NPA, Localité : _____

Tél. : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____, canton_____ N° AVS : _____

Coordonnées bancaires * : N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

_____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale

- ☞ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s)** (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche, sur le formulaire au verso, les modules de gestion obligatoires suivis en 2026-27 doivent aussi être cochés)
- ☞ **accepte de figurer sur des listes de lauréat-e-s publiées** dans la presse : ☐ oui ☐ non
- ☞ **accepte que des photos** sur lesquelles il/elle apparaît durant sa formation à la FRI puisse être publiées pour un usage en relation avec l'école : ☐ oui ☐ non
- ☞ **accepte que les vidéos et/ou enregistrements sonores** dans lesquels il/elle apparaît puissent être utilisées à diverses fins en lien avec les activités de l'école : ☐ oui ☐ non

Les données concernant les personnes en formation collectées et traitées par la FRI sont nécessaires à la gestion de la filière de formation concernée, à la documentation et au suivi du cursus de formation des personnes en formation. Elles sont collectées et traitées dans le respect des dispositions légales régissant la filière en question. Elles sont destinées à l'usage interne et ne sont transmises, le cas échéant, qu'aux personnes ou instances partenaires impliquées dans la formation de la personne en formation. La politique de la FRI en matière de protection des données est disponible sur www.frij.ch

	Modules 2026-2027	Points	Durée (demi-jours)	Prix [1][2] facturé	Coût net [2]
Brevet					
	B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise		12	1'040.-	280.-
	B02a Rentabilité de l'entreprise (préparation à l'examen écrit gestion) [3]		22	1'760.-	440.-
	B02b Rentabilité de l'entreprise (préparation de l'étude d'exploitation) [3]		15	1'200.-	300.-
	B03 Marketing		10	880.-	240.-
	B04 Gestion du personnel		11	960.-	260.-
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	6	21	1'760.-	460.-
	LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio [4] (Arc JU)	6	21	1'760.-	460.-
	LW05 Bétail laitier	6	16	1'360.-	360.-
	LW07 Engraissement de gros bétail	4	11	960.-	260.-
	LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	4	12	1'040.-	280.-
	LW09 Engraissement de veaux	2	8	720.-	200.-
	LW12 Insémination des bovins	2	10	880.-	240.-
	LW13 Elevage et garde des ovins [4] (Châteauneuf)	4	10	880.-	240.-
	LW17 Fabrication fromagère	2	10	880.-	240.-
	LW20 Approfondissement santé des bovins – B Santé [4][5] (Agrilogie)	4	10	880.-	240.-
	BF04 Accueil à la ferme – Base [6]		8	640.-	160.-
	BF04a Accueil à la ferme – Restauration & activités de loisir [4] [6] (Châteauneuf)	2	6	560.-	160.-
	BF04d Accueil à la ferme – Vente directe [6]	2	6	560.-	160.-
	BF13 Production de volaille pour les œufs [4] (Aviforum)	3	10	880.-	240.-
	BF14 Alimentation et ménage sur l'exploitation agricole [4] (Agrilogie)	2	10	880.-	240.-
	BF22 Transformation artisanale des fruits	3	10	880.-	240.-
	BF23 Distillation	3	8	720.-	200.-
	BF27 Apiculture	3	10	880.-	240.-
	BF28 Techniques agricoles	3	8	720.-	200.-
	BF30 Smartfarming [4] (Arc JU)	3	10	880.-	240.-
	BF31 Petits fruits – Base [4] (Châteauneuf)	2	10	880.-	240.-
	BF32 Innovation et création de valeur [4] (Agrilogie)	3	8	720.-	200.-
Maîtrise					
	M01 Planification économique et financière		12	960.-	240.-
	M02 Economie politique et politique agricole		12	1'040.-	280.-
	M03 Droit agricole et formes d'entreprises		10	880.-	240.-
	M04 Assurances prévoyance fiscalité		10	880.-	240.-
	M05 Gestion stratégique		12	960.-	240.-

(1) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (Fr. 140.- par module), le matériel d'enseignement.

(2) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidat·e·s récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jour auprès de la FRI grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.

(3) Le module B02 est évalué dans le cadre des examens finaux du brevet :
- examen écrit de gestion (B02a), concerne les candidat·e·s qui débutent la formation ;
- étude d'exploitation et entretien professionnel sur l'exploitation (B02b), concerne les candidat·e·s en 2e année.

(4) Modules organisés en commun et en collaboration avec les écoles de chef·fe·s d'exploitation de Grangeneuve (FR), Agrilogie (VD), Châteauneuf (VS) et Aviforum (BE). Les cours ont lieu tout ou partie dans l'école organisatrice.

(5) Le module LW20 est ouvert aux candidat·e·s au bénéfice d'une très bonne expérience en production laitière et qui ont achevé le module LW05. L'obtention des 4 points nécessite la fréquentation des deux parties A et B du module (partie B Elevage proposée en 2026-27).

(6) L'inscription aux modules BF04b Accueil à la ferme – Hébergement et BF04d Accueil à la ferme – Vente directe nécessite la fréquentation préalable du module BF04 Accueil à la ferme – Base.

Date et lieu : _____ Signature :